

## Agglo du Pays de Dreux

L'Agglo du Pays de Dreux été retenue comme l'un des 7 Territoires Pilotes de Sobriété Foncière, un programme national d'expérimentation basé sur le volontariat de villes inscrites dans le programme Action Cœur de Ville pour les aider à identifier leurs potentiels fonciers et développer des projets de transformation réalisables dans un temps court. □ La mission d'expérimentation vise à questionner l'usage et la valeur des sols, tester des stratégies « ZAN » adaptées : intensification, recyclage, compensation, renaturation... La mission porte plus spécifiquement sur trois sites d'expérimentation :

- Dreux [Gare - Les Rochelles]: comment intensifier un quartier de gare ?
- Vernouillet : vers un quartier culturel « intense » : comment allier recyclage foncier et projet culturel ?
- Châteauneuf-en-Thymerais: à l'interface d'enjeux économiques, écologiques et d'usages, comment transformer une zone d'activités ?

[Consulter les résultats de l'expérimentation](#)

### Commanditaire

AGGLO DU PAYS DE DREUX  
2021

"Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour le programme  
*Territoire pilotes de sobriété foncière*"

## Territoires pilotes de sobriété foncière



"Sobriété financière : un changement de paradigme après un demi-siècle de développement basé sur l'artificialisation des sols et l'étalement urbain"

### Missions

#### Mission 1 - Révéler le foncier invisible

Appréhension du contexte et des besoins spécifiques, enjeux urbains, culturels et patrimoniaux en lien avec l'objectif ZAN

Collecte et d'analyse des données documentaires et de terrain, entretiens avec les acteurs locaux

Critères de choix et définition des sites démonstrateurs

#### Mission 2 - Expérimenter par des projets démonstrateurs

Propositions spatiales et programmatiques adaptées au territoires et aux site d'expérimentation

Faisabilité urbaine, opérationnelle et juridico-financière

#### Mission 3 - Participer à l'expérimentation nationale

Participation et contributions aux instance nationales : Comité National d'Orientation et Cercle des pionniers

#### **Mission 4 - Animer la démarche locale**

Concertation et sensibilisation des acteurs locaux publics et privés, animation du Comité des parties prenantes

#### **Mission 5 – Conseiller la collectivité pour la mise en place d'un observatoire foncier pérenne**

Retour d'expérience sur l'utilisation de l'outil Urbansimul déployé par le Cerema

Conseil pour la pérennisation d'un outil d'observation foncière à partir des expérimentations locales